

L'ÉCHO ROANNAIS

JOURNAL DE L'ARRONDISSEMENT DE ROANNE

LITTÉRATURE, INDUSTRIE,

AGRICULTURE & AVIS DIVERS

DÉSIGNÉ A ROANNE POUR INSÉRER LES ANNONCES JUDICIAIRES.

Les localités suivantes peuvent affranchir à 40 c. les lettres pour Roanne et réciproquement : Balbigny, Briennon, Chérie, Commenay, Cordelle, Coteau, Lantigny, Nandax, Neulize, Oudry, Parigny, Perreux, Plinay, Pouilly-les-Nonains, Pouilly-sous-Charlieu, Rorges, St-Cyr-de-Favière, St-Jodard, St-Maurice, St-Nizier, St-Pierre, St-Vincent, Villefontaine, Villerey, Vougy.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Un an, 8 francs ; — Six mois, 4 francs.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.

La publication légale des actes de société est obligatoire, pour l'année 1865, dans les quatre journaux suivants : Le Mémorial de la Loire, le Journal de Montbrison, l'Écho roannais, le Nouvel Écho de la Loire.

L'ÉCHO ROANNAIS PARAÎT TOUS LES DIMANCHES.

PRIX DES INSERTIONS :

Annonces, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

Insertion gratuite de tous les articles d'intérêt public.

ON S'ABONNE, A ROANNE,

Chez M. Feslay, imprimeur, rue du Collège, 9, et rue Bourgneuf.

Chez M. Sauzon, imprimeur, rue Impériale, 70.

A PARIS,

Chez M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 5. — MM. LAFFITE, BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Dernière levée de la boîte au bureau,

4 h. 30 du matin. Saint-Etienne, Lyon et route, Saint-Symphorien, Tarare, Thizy, Régnay, Charlieu, Charolles, et toutes les communes desservies par le bureau de Roanne.
11 h. 30 du matin. Lyon, Clermont et route.
5 h. 30 du soir. Saint-Etienne, Montbrison, 7 h. du soir. Paris, toute la ligne et au-delà, Belmont, Charlieu, Pouilly, et route.
8 h. du soir. Lyon, Tarare, Thizy et route.

TABLEAU DES HEURES DE DÉPARTS DES TRAINS (SERVICE D'HIVER, A DATER DU 14 NOVEMBRE, ENTRE PARIS ET LYON)

Trains se dirigeant sur Lyon.

	Paris	Montargis	Modilins	St-Germain-Les-Fossés	St-Martin-d'Estreaux	Lapacaudière	St-Germain-Les-Fossés	ROANNE	Arr.	Dép.
matin	8	8 44	10 30	11 37	11 50	12 3	12 3	Soir	42 27	42 27
matin	8 35	10 20	11 35	12 42	12 55	13 38	13 38	Soir	43 36	43 36
matin	8 40	10 25	11 40	12 47	13 00	13 43	13 43	Soir	44 41	44 41
soir	4 50	8 45	10 30	11 37	11 50	12 3	12 3	Matin	5 53	5 53

Trains se dirigeant sur Paris.

	Lyon	Givors	St-Etienne	Montbrison	Feurs	Salbigny	St-Jodard	Vandrange	St-Cyr-de-Favière	ROANNE	Arr.	Dép.
matin	7 45	8 32	9 40	10 39	11 17	11 54	12 52	13 43	14 21	14 21	Matin	8 25
matin	8 15	9 02	10 10	11 09	11 47	12 24	13 22	14 13	14 51	14 51	Matin	8 30
soir	3 10	4 00	5 08	6 07	6 45	7 22	8 20	9 11	9 49	9 49	Soir	8 30

Les trains qui correspondent avec Clermont par St-Germain-Les-Fossés, sont ceux qui partent de Roanne à 8 h. 25 m. midi 47 et 4 h. 51.

Le train qui correspond avec Vienne par Givors est celui qui part de Roanne à midi 27. Tous les trains correspondent avec Vichy.

Roanne, le 23 Avril 1865

EMPRUNT MEXICAIN.

Les souscriptions seront reçues à partir de samedi 22 du courant, jusqu'au mercredi 26 inclusivement, dans les bureaux de la Recette générale, à Saint-Etienne, et chez les receveurs particuliers de Montbrison et de Roanne, de dix heures du matin à trois heures du soir.

On a la dimanche dernier dans toutes les églises de notre diocèse, une circulaire que Mgr le Cardinal de Bonald a adressée à MM. les curés, pour provoquer dans toutes les paroisses une quête en faveur des ouvriers sans travail. Nous la reproduisons ci-après.

Lyon, le 7 avril 1865.

Nos chers coopérateurs,

La charité nous presse de remplir, à l'égard des pauvres ouvriers de notre diocèse, un devoir dont les fidèles attendent de nous l'accomplissement.

Des circonstances diverses ont ralenti l'activité du travail dans nos villes; elles l'ont fait même entièrement cesser dans certaines branches d'industrie; de là une détresse dans la classe ouvrière, qui s'aggrave tous les jours, sans qu'on puisse en prévoir le terme. Beaucoup de familles sont dans la plus profonde misère. Elles n'avaient pas l'habitude de réclamer les secours de la bienfaisance; aujourd'hui, surmontant la honte qui les retenait, elles frappent à la porte du riche, et implorent pour elles et pour leurs enfants la pitié de celui que la Providence a comblé de ses dons.

Nous savons bien que les œuvres de charité se multiplient sous toutes les formes dans notre diocèse; mais il est des jours de pénurie où il faut faire toutes autres considérations, pour n'écouter que son cœur et faire un effort suprême pour secourir ceux qui sont nos frères, et dont les souffrances doivent être nos souffrances, leurs privations nos privations.

Ce sont là, nos chers coopérateurs, vos sentiments; aussi nous n'avons pas besoin de faire un

long appel à votre commisération en faveur du pauvre que vous respectez, que vous aimez et que tous les jours vous soulagez. Vous n'avez d'ailleurs qu'à jeter un regard autour de vous pour comprendre ce que vous devez faire pour secourir la misère.

En conséquence, il sera fait dans toutes les paroisses du diocèse, le dimanche de Quasimodo à toutes les messes et à vêpres, une quête pour les ouvriers victimes de la crise industrielle. Vous enverrez sans délai à notre secrétariat le produit des quêtes, sans en rien distraire pour quelque œuvre que ce soit.

Pour la répartition des sommes qui seront envoyées, nous formerons à Lyon une commission composée de cinq curés de la ville, à laquelle nous prions MM. les maires des cinq arrondissements de vouloir bien s'adjoindre. Nous présiderons cette commission.

Nous porterons à la connaissance de M. le sénateur le chiffre des sommes que nous aurons recueillies.

Cette lettre sera lue en chaire dans toutes les églises de notre diocèse, le jour de Pâques, avant le sermon de vêpres, ou le matin, avant la grande messe, si MM. les curés le préfèrent.

Agreez, nos chers coopérateurs, l'assurance de notre sincère attachement.

L.-J.-M. Card. de BONALD,
Arch. de Lyon.

M. le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux Préfets la circulaire suivante :

Paris, 11 avril 1865.

Monsieur le Préfet,

La circulaire du 1^{er} mars dernier, relative à la police de la chasse, ayant donné lieu à certaines observations de nature à faire supposer que les instructions qu'elle renferme ont été interprétées dans un sens trop restrictif, il m'a paru nécessaire de vous adresser, à cet égard, quelques explications complémentaires.

En vous recommandant de supprimer les autorisations permanentes ou temporaires qui auraient été concédées dans votre département, dans le but de détruire, au moyen du fusil, les animaux malfaisants ou nuisibles, l'administration a voulu seulement prévenir les abus auxquels donnait

ce qui serait agréable à la société... Dubois, apportez la harpe, dit Céphise à un domestique qui entrerait dans le salon.

Odilie s'approcha de l'instrument avec une timidité naturelle, dont elle ne chercha point à se faire un moyen de plaisir. Cette timidité n'avait jamais été aussi grande; son sein était agité, son teint brillait du plus vif éclat; mais ce trouble, qui n'était point un effet de l'art, l'embellissait de plus en plus à mesure qu'elle cherchait à le surmonter. Cependant s'étant mise à préluder au hasard, elle retrouva assez de calme pour chanter une romance tendre et naïve. Il n'y avait rien de bien remarquable dans sa méthode ni dans l'étendue de sa voix; mais un grand maître suppléait aux raffinements de la science et à l'imperfection de ses moyens: c'était son cœur; des accents purs et nuancés, une expression toujours fidèle, et le murmure harmonieux de l'instrument qui soutenait sa voix douce, légère, donnaient à son chant une sorte de puissance magique. En l'écoulant on oubliait les prestiges de l'art pour se livrer à la réalité des sentiments qu'elle exprimait; et perdant la faculté de juger, on n'admirait pas, on était ému.

Lorsqu'elle eut fini, chacun la complimenta à sa manière. Mademoiselle, dit l'intendant, je ne sais pas si vous êtes savante en musique; mais je sais bien que jamais virtuose, et j'en ai entendu beaucoup, ne m'a causé une telle émotion. — C'est délicieux, s'écria Euphrasie; puis, se penchant du côté de son voisin, elle ajouta tout bas : Ne trouvez-vous pas qu'elle chante avec trop de simplicité? — Quel aplomb! quel velouté! quel pathétique! L'écria un jeune fat, en caressant son jabot. — J'aime mieux cela que tous vos airs de bravoure, que sans bravoure on ne saurait écouter, dit brusquement un vieux commandeur, tout fier de ce jeu de mot. Euphrasie fut déconcertée, et M^{lle} d'Artigue lança au bel-esprit un regard plein de colère.

Jules fut le seul qui garda le silence. Il était sous le charme; et il n'aurait pu, sans dévoiler son cœur, proférer une seule parole. Odilie était trop ingénue pour comprendre ce silence, et elle éprouva la crainte de n'avoir point obtenu le seul suffrage qu'elle ambitionnait. La vanité n'entraîna

trop souvent lieu le droit de destruction, par les armes à feu, accordé d'une manière permanente ou par une période de temps qui rendrait toute surveillance impossible à exercer. Mais elle n'a point entendu, surtout en ce qui concerne la destruction des lapins, enlever complètement aux Préfets la faculté d'autoriser l'emploi du fusil pendant un ou plusieurs jours successifs, du moment que la surveillance serait confiée à un agent de l'administration des forêts ou à tout autre agent de l'autorité.

Les permissions spéciales que vous croiriez devoir ainsi délivrer dans l'intérêt de l'agriculture pourraient même, lorsque la multiplicité des lapins vous aurait paru l'exiger, avoir une durée de huit jours et pourraient, en outre, être renouvelées si la nécessité vous en était démontrée.

Enfin, quant aux chasses spéciales ayant pour objet la destruction des gros animaux malfaisants ou nuisibles, il est recommandé que les officiers de l'ouvrier aient, autant que possible, la direction.

Il peut se présenter, toutefois, des circonstances où des autorisations exceptionnelles seraient accordées utilement à des propriétaires possesseurs ou fermiers pour l'organisation particulière de chasses aussi bien que de battues opérées les uns et les autres dans les conditions réglementaires.

Il résulte, monsieur le Préfet, des explications qui précèdent, qu'en cessant d'user de la faculté d'autoriser la destruction permanente par le fusil, l'autorité qui a donné naissance à des abus contre lesquels se sont élevées de nombreuses réclamations, vous conservez néanmoins les moyens de satisfaire à toutes les demandes qui vous paraîtront justifiées au point de vue des intérêts généraux ou particuliers.

Le Ministre de l'intérieur,
LA VALETTE.

CONSEIL DE RÉVISION.

Nous donnons ci-après la sous-répartition du contingent des cantons de notre arrondissement, ainsi que les lieux, jours et heures de la tenue des séances du conseil.

Les étrangers au département, mercredi, 3 mai, à 2 heures du soir, à Saint-Etienne.

Saint-Just-en-Cheval, jeudi 18 mai, à 9 heures du matin. — Inscrits, 114; hommes à prendre, 35; heure d'appel de la revue, 8 heures 1/2.

Saint-Germain-Laval, jeudi 18 mai, à 3 heures du soir. — Inscrits, 101; hommes à prendre, 31; heure d'appel de la revue, 2 heures 1/2.

Néronde, vendredi 19 mai, à 2 heures du soir.

pour rien dans cette secrète inquiétude; c'était le doux symptôme d'un plus tendre sentiment. M^{lle} d'Artigue sachant que Jules était musicien, le pria de se faire entendre. Non, Madame, répondit-il : gardons-nous de porter atteinte aux délicieuses émotions que nous venons d'éprouver; pour moi, je veux les conserver dans toute leur pureté. Ces paroles ne furent pour la jeune personne qu'une louange délicate. Odilie crut y voir quelque chose de plus, et une joie secrète se glissa dans son âme, déjà en proie aux vives sollicitudes et aux mouvements contraires d'une passion naissante.

Comme la nuit régnait déjà, la société se sépara, et Jules reprit, avec l'intendant, le chemin de Léglé.

Le lendemain, Jules se promenait seul, et bercé par mille rêves d'amour et d'espérance, lorsqu'il rencontra la gouvernante d'Odilie. Marianne était une excellente femme, qui avait un jugement et des qualités au-dessus de son état; elle avait soigné l'enfance d'Odilie, et elle la chérissait avec une tendresse toute maternelle. Un air de franchise et de bonté répandu sur sa physionomie invitait à la confiance. Jules l'aborda avec ce ton bienveillant qui prévenait en sa faveur, et lui demanda des nouvelles de sa maîtresse.

Monsieur, je vous remercie, elle se porte bien; si ce n'est que ce matin elle m'a paru rêveuse, préoccupée, ce qui ne lui est pas ordinaire, car une parfaite sécurité a jusqu'ici régné dans son humeur.

Lui serait-il survenu quelque chagrin?

Du chagrin! j'espère bien que non. Qui oserait en faire à cet ange de douceur et de bienfaisance? Mais je crains que l'image de quelque beau jeune homme ne se soit glissée dans ce cœur naturellement sensible.

Depuis hier! s'écria Jules, avec une joie qu'il ne put réprimer.

Depuis hier; et je vous avoue que j'en suis tout effrayé.

Pourquoi cela? Odilie est faite pour être aimée; ne doit-elle pas aimer à son tour?

Sans doute; mais l'amour surtout chez vous autres gens riches, est souvent la source de peines bien cruelles, et j'aimerais mieux mourir que

Inscrits, 128; hommes à prendre, 40; heure d'appel de la revue, 1 heure 1/2.

Roanne, lundi 22 mai, à 9 heures du matin. — Inscrits, 220; hommes à prendre, 68; heure d'appel de la revue, 8 heures 1/2.

Saint-Haon-le-Châtel, lundi 22 mai, à 3 heures du soir. — Inscrits, 111; hommes à prendre, 35; heure d'appel de la revue, 2 heures 1/2.

Belmont, mardi 23 mai, à 3 heures du soir. — Inscrits, 129; hommes à prendre, 40; heure d'appel de la revue, 2 heures 1/2.

Charlieu, mercredi 24 mai, à 1 heure du soir. — Inscrits, 158; hommes à prendre, 49; heure d'appel de la revue, midi 1/2.

Saint-Symphorien-de-Lay, vendredi 26 mai, à midi. — Inscrits, 218; hommes à prendre, 68; heure d'appel de la revue, 11 heures 1/2.

Perreux, vendredi 26 mai, à 4 heures du soir. — Inscrits, 114; hommes à prendre, 35; heure d'appel de la revue, 3 heures 1/2.

Lapacaudière, samedi 27 mai, à 10 heures du matin. — Inscrits, 81; hommes à prendre, 25; heure d'appel de la revue, 9 heures 1/2.

Le ministre de la guerre a décidé qu'en 1865 la revue d'appel des hommes de la réserve aurait lieu, comme les années précédentes, au chef-lieu de chaque canton, le jour où opérera le conseil de révision appelé à former le contingent de la classe de 1864, et à l'heure qui aura été préalablement arrêtée, de concert avec le préfet, par le général de brigade commandant le département. Cette revue sera passée, autant que possible, avant la réunion du conseil.

On se conformera pour la convocation des hommes, ainsi que pour les feuilles d'appel et les rapports, qui devront être établis, aux dispositions contenues dans l'instruction du 15 avril 1857.

Les jeunes soldats de la deuxième portion du contingent de la classe de 1862 ne seront pas convoqués pour la revue d'appel, en raison du peu de temps qui s'est écoulé depuis la seconde

de voir ma chère Odilie malheureuse. — Malheureuse!... Impossible! Le mortel favorisé de son choix ne peut vivre que par elle et pour elle. Il n'aura d'autre pensée que celle de lui consacrer son existence entière.

Je le crois, comme vous. Mais les obstacles? Ce n'est pas le tout que de s'aimer; il y a quelquefois des parents qui veulent tout autre chose que de l'amour.

Vous me faites frémir! — Jeune homme, je tiens votre secret; mais je le soupçonnais déjà : mes yeux clairvoyants, malgré mon âge, ont lu dans les vôtres, lorsque nous nous sommes rencontrés chez le vieux Marrice.

O bonne Marianne! il est vrai, j'adore votre charmante élève; mais ce sentiment n'a rien dont elle et moi ayons à rougir. Mes vœux sont légitimes.

Si vous êtes, honnête homme, je ne vois point de mal à cela; pourvu cependant que les convenances...

Elles y sont; mon rang et ma fortune ne sont point au-dessus de M^{lle} Odilie. Je suis sûr du consentement de mon père, et mon projet est de saisir la première occasion favorable pour obtenir celui du baron de Chansey. Mais auparavant je voudrais être sûr que mon amour ne sera pas rejeté par celle qui l'a fait naître.

Je ne puis rien vous dire de certain à cet égard. — J'imagine un moyen que la plus sévère délicatesse ne peut reprocher : il doit y avoir demain un bal au château; suppliez de ma part M^{lle} Odilie, si toutefois elle consent à devenir mon épouse, de ne parer son sein que d'une rose blanche, symbole de la pureté de mes sentiments et gage heureux d'un tendre retour.

Mais cette rose sera bientôt flétrie; si vos sentiments allaient passer comme elle...

O Marianne! jugez mieux d'Odilie; tant de perfections ne peuvent inspirer qu'un amour éternel.

Allons, allons, je ferai votre commission, et si vous rendez heureuse ma chère enfant, je vous aimerai presque autant qu'elle.

Jules s'éloigna enchanté de Marianne, ivre

FEUILLETON DE L'ÉCHO ROANNAIS

L'ANGE DU BOCAL

VI.

Aussitôt qu'elle parut, l'intendant s'approcha d'elle, et la pria de vouloir bien faire de la musique. Ma cousine, dit Céphise avec empressement, serait très-flattée de faire quelque chose qui vous fait agréer; mais je tiens d'elle-même qu'elle est indisposée. — Cela est bien malheureux, dit M^{lle} d'Artigue, mais cela peut se réparer : Euphrasie a une voix passable; et je vais la faire chanter... Ma fille, chante-nous cette ariette que tu as apprises ces jours derniers. — Maman, je n'oserais jamais, répondit Euphrasie, en déguisant sous un embarras simulé l'extrême désir qu'elle avait de se faire entendre. — Allons, allons, ma fille : on aura de l'indulgence.

Alors Euphrasie, droite, immobile sur sa chaise, et d'une voix qui n'avait pas plus de flexibilité que son maintien, épela de mémoire les premières phrases d'un air d'Œdipe. Ce n'est pas cela, s'écria M^{lle} d'Artigue, ce morceau est trop monotone; je voudrais parler de celui qui est si brillant et si bien adapté à ta voix. Heureusement pour Sachini, Euphrasie laissa Œdipe et Antigone en paix. Toujours imperturbable, elle se mit à défilier une suite de roulades, et à gravir, avec plus d'assurance que de légèreté, les notes escarpées d'un air composé exprès pour le gôzier célèbre et unique alors de M^{lle} Renaud.

Après les bravos d'usage, l'intendant réitéra ses instances auprès d'Odilie; mais avant qu'elle eût le temps de répondre, Céphise proposa une partie de jeu. Vraiment, Madame, dit l'intendant avec un sourire, vous conspirez contre le vif désir que j'ai de rendre hommages aux talents de M^{lle} Odilie. — Ce serait conspirer contre moi-même, répondit Céphise avec le plus grand calme, car j'entends toujours ma cousine avec un nouveau plaisir; et si elle est remise de son indisposition, je me joins à vous pour la prier de chanter. Odilie assura qu'elle était disposée à faire tout

période de deux mois qu'ils ont passée dans les dépôts d'instruction.

Quant aux jeunes soldats de la deuxième portion du contingent de la classe de 1863, ils seront convoqués comme les autres hommes de la réserve et ils devront se présenter revêtus des effets qu'ils auront emportés en rentrant dans leurs foyers. L'obligation de se rendre à la revue d'appel en tenue est également imposée aux jeunes soldats des classes de 1859, de 1860 et de 1861. Le général de brigade ou, à son défaut, l'officier supérieur désigné pour le suppléer, s'assurera que ces jeunes gens se sont conformés aux recommandations qui leur ont été faites pour la conservation et l'entretien desdits effets.

Il portera particulièrement son attention sur les effets des jeunes soldats appartenant aux classes de 1859, de 1860 et de 1861, en raison de l'époque déjà éloignée où ils leur ont été distribués et des chances plus nombreuses de détérioration auxquelles ils ont pu, par cela même, se trouver exposés. Il leur rappellera que la détérioration ou la perte des objets qu'ils ont reçus les expose à des peines disciplinaires lors de leur appel subséquent dans les dépôts d'instruction, et qu'ils pourraient, en outre, y être retenus au-delà du temps fixé pour leur classe. (Circulaire du 23 janvier 1862).

L'état dans lequel les effets confiés aux jeunes soldats auront été trouvés fera l'objet d'une mention spéciale dans le rapport qui doit, comme précédemment, être transmis au ministre par le général commandant la division, aussitôt après la revue. Un article séparé sera, du reste, consacré, en ce qui concerne l'habillement, à chacune des classes qui auront figuré à la revue.

L'Empereur vient de donner aux ouvriers industriels de notre ville, dit le *Mémorial de la Loire*, une preuve nouvelle de sa sollicitude. Touchée de la situation difficile qui leur est faite par suite de la durée de la crise rubanière, Sa Majesté a mis une somme de dix mille francs à la disposition de la municipalité de Saint-Etienne, et a chargé M. le maire d'en faire la distribution.

Nous savons que M. le maire va immédiatement s'occuper de ce soin.

Dans la séance du Conseil municipal du 19 de ce mois, M. le Maire a présenté deux projets de travaux à exécuter pour l'établissement des nouvelles fontaines : l'un dressé par M. Perrault, faisant en ce moment fonction d'ingénieur ordinaire de l'arrondissement de Roanne; et l'autre par M. Graeff, ingénieur en chef du département. Le projet de M. Perrault s'élève à 139,000 fr., celui de M. Graeff à 110,000 fr. Le Conseil adopte ce dernier projet, et autorise M. le Maire à en confier l'exécution à M. Garnuchet, entrepreneur de travaux publics à Paris, suivant une soumission soussignée par cet entrepreneur le huit de ce mois.

Voulant solenniser d'une manière digne du monument, le Conseil, sur la proposition de M. le Maire, vote une somme de mille francs pour la pose de la première pierre de l'Hôtel-de-Ville. Les travaux de fondation étant presque terminés, cette fête aura lieu incessamment.

Dans le projet d'emprunt contracté par la ville de Roanne, il est question de l'ouverture de plusieurs nouvelles rues. Afin d'étudier les détails des dépenses qu'occasionneront les travaux de ces voies, le Conseil nomme une commission qui se compose de MM. Michaud, Dechastelus, Bous-sand et Muron.

M. le Maire démontre la nécessité de l'ouverture d'une rue sur la partie du sud nouvel Hôtel-de-Ville. Le Conseil, se conformant aux articles du décret impérial, en date du 2 septembre 1863, qui y sont relatifs, décide que cette rue sera portée au plan général de la ville.

Le Conseil met en même temps à la disposition du Maire les dépenses qu'occasionneront les frais de numérotage des nouvelles rues et de celles dont on a changé le nom.

Le 92^e de ligne, venant de Paris et se rendant à Lyon, doit traverser notre ville au com-

mencement du mois de mai. Un bataillon, composé d'un effectif de 476 hommes, dont 14 officiers, arrivera à Roanne le 4 mai. — Un autre bataillon, de 446 hommes, dont 16 officiers, arrivera le 5 et séjournera le 6 mai. — Enfin un troisième bataillon, formant 526 hommes, dont 24 officiers, arrivera le 7 mai.

Le même jour, nous aurons encore un détachement du 18^e de ligne, venant de Cherbourg et allant à Saint-Etienne. Ce détachement comprend 149 hommes, dont 15 officiers.

C'est le moment où l'on apporte des chevaux au marché de Roanne. Nous prévenons les habitants de la campagne qu'ils ne doivent amener en ville que des chevaux pesant au moins quatre kilog., sans quoi ces animaux seraient saisis à l'octroi.

Il est d'usage que les pelottes de beurre que l'on apporte au marché pèsent 500 grammes. Les propriétaires qui en font vendre ne pesant pas ce poids s'exposent à voir leur marchandise saisie et à être poursuivis correctionnellement. A l'avant-dernier marché, la police a saisi un panier de beurre dont les pelottes ne pesaient pas 500 grammes.

M. Frenoir, commissaire de police à Roanne, est nommé commissaire de police à Lyon.

M. Chanty, commissaire de police à Chambéry, est nommé commissaire de police à Roanne.

M. Frenoir emporte l'estime de la population entière de notre ville; et, tout en le félicitant de son avancement, nous ne pouvons nous empêcher de lui témoigner nos regrets les plus vifs.

M. Sclafér, actuellement receveur à Ribérac (Dordogne), vient d'être nommé receveur des Domaines et du Timbre à Saint-Etienne. Il remplacera M. Le Tersec, nommé conservateur des hypothèques à Loudéac (Côtes-du-Nord).

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE ROANNE

Du 15 au 22 avril 1865.

Mariages (2).

Champagnat Barthélemy, marchand de sabot, 47 ans, et Thimonnier Benoîte-Marie, ex-tailleur, 46 ans.

Renard Jean-Baptiste, épicière, 25 ans, et Bargeon Catherine, épicière, 17 ans.

Naissances (14).

Guentz Jeanne-Thérèse, fille d'Auguste Guentz, et de Cousin de Montauban Louise. — Joaton Pierre, fils de Benoît Joaton, et de Brun Louise. — Allonas Adrien, fils de François Allonas, et de Gonzales Françoise. — Paire Barthélemy, fils de Jean Paire, et de Côté Marie. — Champalle Jean, fils de Pierre Champalle, et de Gueydon Marie. — Berthier Antoine, fils d'Antoine Berthier, et de Vermorel Françoise. — Degueure Catherine, fille de Jean Degueure, et de Epinat Jeanette. — Pelosse Julie-Antoinette, fille de Claude Pelosse, et de Gontille Bonne. — Baudinat Claudine, fille d'Antoine Baudinat, et de Laborbe Marie. — Bernard Jean, fils de Claude Bernard, et de Durand Claudine. — Poude Marie, fille d'Augustin Poude, et de Desclaus Marie. — Buy Jean-Marie, fils de Jean Buy, et de Etalx Marie. — 2 enfants naturels.

Décès (13).

Gauthier Claudine, veuve Dufour, 76 ans. — Décote Aimé-Claude, élève en pharmacie, 20 ans. — Guillermet Joseph, 1 mois. — Guyonnet Pierre, négociant, 49 ans. — Lefèvre Arnoux, marchand ambulant, célibataire, 55 ans. — Badolle Adèle, 7 mois. — Pradet François, 40 jours. — Allonas Adrien, 1 jour. — Pagnet Jean-Lucien, 6 mois. — Guillemin Claudine, 84 ans. — Laborbe Marie, femme Baudinat, 34 ans. — Brunel Jean-Marie, 13 mois. — Poulette Claudine, femme Accary, devedue, 26 ans.

THÉÂTRE DE ROANNE

C'est aujourd'hui que la troupe de M. Blanchereau fait ses débuts sur notre scène. On dit beaucoup de bien de cet habile directeur et de ses pensionnaires, qui desservent ordinairement les théâtres de Moulins, de Bourges et de Nevers. Ils nous donnent, pour leur première représentation :

MARIE DE MANCINI, nouveau drame en huit tableaux, par MM. Dennery, auteur de la *Grâce de Dieu*, et Ferdinand Dugué, représenté pour la première fois le 29 décembre dernier;

L'Omelette Fantastique, amusant vaudeville;

Et une chansonnette : *Les Gestes de Paris*, chantée par M. Tessier, le premier comique.

Odilie, en relevant brusquement la tête.

— Soyez tranquille, votre bouche n'aura rien à dire : voilà une rose qui parlera pour vous, placez-la sur votre sein. Le ciel décidera du reste.

L'instinct de l'amour est infailible. Odilie comprit facilement ce muet langage; cependant, combattue par une pudeur craintive, elle hésitait. Mais dans cette lutte inégale, le cœur triompha toujours. Lorsque sa toilette fut achevée, elle laissa Mariannette placer sur son sein virginal la blanche fleur, interprète du plus tendre aveu, et où l'amour, en souriant, avait caché ses traits les plus aigus.

Doucement émue, elle descendit au salon. Céphise y était déjà dans ses plus brillants atours. Elle considéra Odilie avec une attention particulière; puis elle lui dit : Quelle fantaisie avez-vous eue, ma cousine, de vous parer d'une rose dont la blancheur se confond avec celle de vos vêtements ? — C'est, comme vous le dites, une fantaisie, répondit Odilie, en cachant de son mieux l'embarras qui était près de la trahir.

L'assemblée fut bientôt aussi brillante que nombreuse, et prit cet air de fête, qui, tout en parlant à l'imagination, agit agréablement les sens. Un bal est surtout l'élément des femmes : elles y sont deux fois plus en valeur qu'autre part. Celles de Lège étaient là sous les armes, c'est-à-dire parées de tout ce que la mode avait pu leur offrir de plus éclatant, de plus nouveau et de plus propre à fortifier le pouvoir de leurs charmes. Mme d'Artigue paraissait triomphante à côté d'Eu-phrosine, à moitié ensevelie sous les guirlandes et les rubans. Toutes, enfin, croyaient s'éclipser mutuellement, et chacune se disait : Je suis la reine du bal.

La reine du bal, c'était vraiment Céphise : la parure qui nuit quelquefois à la beauté, faisait briller la sienne du plus vif éclat. Cette parure se distinguait, d'ailleurs, par des formes plus nouvelles, plus originales et ménagées avec plus d'art. Sa gaité vive et spirituelle, ses prévenances, qui n'avaient point les allures d'une coquetterie vulgaire, et sa manière noble et facile de faire les honneurs de la fête, attirèrent bientôt un

— La compagnie de la Méditerranée ne s'est jamais montrée fort soucieuse de presser les travaux d'exécution de la ligne de Roanne à Lyon. Elle les a commencés avec répugnance, poursuivis avec mollesse, et l'on ne sait quand elle les finira. Le bruit s'étant répandu qu'elle ne voulait pas, avant l'achèvement complet de cette ligne, ouvrir la section comprise entre Tarare et Saint-Germain, grand avait été l'émoi dans la première de ces villes : la municipalité de Tarare et sa chambre consultative avaient transmis à qui de droit l'expression des plaintes et des appréhensions du public, et la chambre de commerce avait chaudement appuyé ces réclamations.

M. le ministre de l'agriculture et du commerce ayant demandé à la Compagnie des explications à cet égard, la Compagnie a répondu que l'ouverture de la section dont il s'agit ne serait pas ajournée jusqu'à l'ouverture de la ligne de Roanne à Lyon, mais retardée simplement de quelques mois.

Dans ses prévisions, la section de Roanne à Saint-Germain devait être terminée en novembre 1865; mais l'hiver exceptionnellement rigoureux que nous avons traversé ayant ralenti l'activité des chantiers, cette époque doit être nécessairement dépassée.

Suivant les derniers renseignements de la Compagnie, les terrassements de la section de Tarare à Saint-Germain seront terminés au 1^{er} juillet prochain. La pose et le ballastage des voies principales seront achevés à la fin de l'année courante, ou tout au moins dans les premières semaines de 1866. Les bâtiments des stations ne pourront être terminés que dans les premiers mois de 1866. C'est à cette époque que l'ouverture de la section aura lieu.

Nous souhaitons que cette promesse se réalise. Puisque la Compagnie paraît être en veine d'explications, pourrait-elle nous dire quand sera terminée la ligne entre Roanne et Lyon? Voilà deux ans qu'elle devrait être livrée! (*Mém. de la Loire*).

Au concours général d'animaux de boucherie qui vient d'avoir lieu à Poissy, M. Francisque Balay a obtenu un 2^e prix dans la 9^e catégorie, 1^{re} section : *Race Durham pure; bœufs de 4 ans et au-dessous*.

Dans la 11^e catégorie, 1^{re} section : *Croisements divers; bœufs de 4 ans et au-dessous*, le même éleveur a une mention honorable.

C'est d'Amérique qu'arrive la grande nouvelle de la semaine : la prise de Petersburg et de Richmond, la fuite du président Jefferson Davis et la destruction de la dernière grande armée confédérée. Richmond a été évacuée dans la nuit du 2 au 3 avril, et par un hasard curieux, les troupes noires du général Weitzel sont entrées les premières dans la capitale des Etats confédérés, où s'est immédiatement transporté le président Lincoln.

Trois jours de bataille ont précédé ce dénouement. D'après des calculs approximatifs sans doute, les pertes des confédérés s'élevaient à 15,000 morts ou blessés et 25,000 prisonniers. Grant, à qui revient l'honneur de ce grand succès, aurait eu 7,000 hommes tués ou blessés. Tous les hommes spéciaux sont d'accord pour reconnaître les éminentes qualités militaires déployées par ce général, qualités d'autant plus remarquables qu'il a été simple ouvrier tanneur et qu'il n'a jamais, je crois, fait partie de l'école militaire de West-Point. Par une série d'habiles manœuvres, il avait acculé devant Petersburg l'armée de Lee, à laquelle il a coupé successivement toutes ses voies de communication, sauf les chemins de fer de Weldon et de Lynchburg, par où les confédérés ont battu en retraite, vers le nord-ouest de la Caroline, mais là encore ils rencontreront Sherman. Grant, d'ailleurs, aura peut-être atteint les débris de leur armée avant qu'ils aient pu se rallier.

Les journaux de New-York ont annoncé que le prince de Polignac, fils de l'ancien ministre de Charles X et général au service des confédérés, avait été pris à bord du steamer *Mexico*, capturé par les fédéraux. D'autres renseignements affirment que le *Mexico* s'est perdu corps et biens en pleine mer.

Un essaim d'adorateurs qui voltigeaient, s'empres-saient, babillaient autour d'elle, lui prodiguant sans mesure les galantes épithètes et les douceurs mythologiques des poètes du jour.

Odilie était assise auprès d'elle; on la remarquait moins au premier coup d'œil, parce qu'elle était vêtue avec une extrême simplicité, et comme enveloppée d'une pudique réserve. Mais que de grâces dans son maintien modeste, dans son regard timide, dans ses paroles si douces, et jusque dans son silence! Lorsque après avoir payé à Céphise le tribut d'admiration que réclamaient ses brillants avantages, on voyait Odilie, ce n'était plus de l'admiration qu'on éprouvait, c'était un charme nouveau, indéfinissable, un attrait magique. Il y avait dans l'expression de sa figure, dans ses mouvements, une alliance de noblesse, de franchise et de sensibilité qui captivait l'attention. On n'osait pas la louer, parce que les sentiments que sa présence faisait éprouver étaient bien au-dessus de la louange : près d'elle on sentait son cœur purifié des injurieuses prétentions de la galanterie, et une émotion douce et désintéressée se manifestait par un langage digne d'elle, ou par une silencieuse adoration.

Jules n'avait point encore paru; il arriva enfin avec l'intendant, et après avoir salué le baron, il fut rendre ses hommages à Céphise et à Odilie. La rose sans tache, symbole du plus doux mystère, frappa soudain sa vue, et un trouble charmant succéda aux cruelles angoisses de l'incertitude. Odilie n'était pas plus tranquille, et la blanche fleur, par les rapides mouvements qu'elle recevait de son sein agité, trahissait sa vive émotion; l'ineffable douceur d'un des regards acheva de dévoiler, aux yeux ravis de Jules, tous les secrets de son cœur. Je suis aimé! ces mots plus doux pour lui que toutes les harmonies de la terre, répétaient au fond de son âme. Je suis aimé! répétait-il sans cesse; et quelles que soient désormais les rigueurs du destin, elles ne pourront m'enlever cette suprême félicité.

Céphise, avec un doux sourire, et cette familiarité qu'elle savait rendre si aimable, ordonna à Jules de venir s'asseoir à côté d'elle. Il obéit; mais non sans regret; car, placé sur la même

PAQUES. — LES ŒUFS DE PAQUES.

Le mot *Pâques*, autrefois *Pasques*, vient du mot latin *pasche*, dérivé lui-même d'un mot hébreu signifiant *passage*. La fête de Pâques était, en effet, chez les Juifs, la commémoration de la nuit vengeresse où l'ange exterminateur *passa* sur l'Egypte, frappant de mort le premier-né de chaque famille égyptienne. Les Juifs la célébraient pour la première fois, en Egypte même, le dixième jour du premier mois du printemps, qu'ils appelaient *Nisan*. Ce jour-là, chaque famille fit choix d'un agneau sans défaut qui fut mis à part jusqu'au quatorzième jour où on l'égorgea le soir; puis, le soleil couché, on fit rôti l'animal qui fut mangé, la nuit suivante, avec du pain sans levain et des laitues amères.

Parmi les chrétiens, Pâques rappelle le jour de la résurrection de Jésus; le mot conserve donc sa signification primitive de *passage*, puisque Jésus *passa* en ce moment de la mort à la vie. On l'a célébrée dès l'origine du christianisme; ce fut dès lors et c'est encore la principale des fêtes chrétiennes.

Pendant les deux premiers siècles, la date de Pâques a varié suivant les diverses Eglises chrétiennes. En 325, le concile de Nicée décida que Pâques serait à toujours célébrée le premier dimanche après la pleine lune qui suit le 20 mars. Cette décision avait pour but de fixer la fête à la même phase lunaire où la résurrection avait eu lieu.

Si la pleine lune tombe le 21 mars, et que le lendemain soit un dimanche, Pâques se trouve conséquemment ce jour-là, c'est-à-dire le 22 mars; elle ne peut jamais arriver plus tôt. Cela s'est vu une seule fois dans le dix-huitième siècle, en 1761, et une seule fois dans le dix-neuvième, en 1818. La date la plus tardive pour Pâques ne peut dépasser le 25 avril. Il faut alors que la pleine lune ait eu lieu le 20 mars, ce qui oblige à attendre la pleine lune suivante arrivant le 18 avril, et, si ce jour est un dimanche, il faut reculer la fête jusqu'au dimanche d'après, 25 avril. La chose est arrivée en 1734 et arrivera encore en 1886.

Le jour de Pâques a marqué durant plusieurs siècles le commencement de l'année, en sorte que les années n'avaient pas une durée égale, et que les uns comptaient onze mois, les autres treize, ce qui mit une grande confusion dans les dates. C'est seulement à partir de 1582 que le commencement de l'année a été fixé au 1^{er} janvier. Les jours qui précèdent et ceux qui suivent Pâques sont l'époque d'un commerce tout particulier, celui des œufs de Pâques. C'est là une coutume dont l'origine, tout orientale, remonte aux temps les plus reculés. Chez les peuples de l'antique Orient, notamment chez les Phéniciens, l'œuf était le symbole du Créateur et de la création. La nuit, principe universel des choses, avait engendré un œuf d'où étaient sortis l'amour et le genre humain. A l'époque du printemps, qui était le renouvellement de l'année, les longues nuits cessent, le soleil resplendit au ciel : cette renaissance de la nature était figurée par l'œuf que l'on donnait en présent. Les premiers chrétiens auront reçu et conservé cette tradition dont ils ont changé les sens; les œufs de Pâques étaient des œufs mis en réserve pendant le carême, et que, dans la semaine sainte, ou l'abstinence de viande est plus sévèrement commandée, on offrait à ses amis. Pour rendre l'offrande plus agréable aux yeux, on teignait les œufs de diverses couleurs, particulièrement en rouge.

Aujourd'hui, les œufs de Pâques ne sont plus seulement des œufs de poule; on en fait en sucre, en chocolat, et même en d'autres substances non combustibles, et l'on met à l'intérieur des objets très variés, car ce n'est plus seulement aux enfants qu'on les offre, mais encore à des jeunes filles et même à des dames. Aussi s'en trouve-t-il d'un prix fort élevé. Le simple œuf rouge ne se voit plus guère, que chez les fruitières.

Nos lecteurs liront pas sans intérêt quelques renseignements sur un nouvel appareil d'éclairage au gaz qui fonctionne présentement à Lunéville, et qui donne des résultats économiques considérables.

Cet appareil de M. E. Collin se compose de cinq pièces : 1^{re} le foyer; 2^e la cornue où se charge la houille; 3^e un barillet à moitié rempli d'eau que traversent les produits de la distillation, et où le gaz se débarrasse du goudron et des substances ammoniacales solubles; 4^e un épurateur construit de la façon la plus simple et la plus rationnelle, dit note correspondant, dans lequel le gaz traverse deux fois, en montant, puis en descendant, une série de claies chargées de chaux et de sulfate de fer; ces claies sont placées dans une caisse divisée par une cloison incomplète; 5^e enfin, le gazomètre.

Bien qu'elle soit opérée dans une seule caisse, l'épuration du gaz produit par cet appareil est parfaite, en raison de sa petite quantité. La lumière qu'il donne en brûlant est plus pure et plus blanche que celle du gaz fabriqué par l'usine de Laville de Lunéville. Le chargement de la cornue s'opère avec une grande facilité. L'ouvrier qui s'occupe de ce soin n'est pas employé durant plus de deux heures par jour pour faire marcher la machine.

Déduction faite des résidus dont la valeur est connue, notamment celle du coke, qui est supérieure à celle de la houille employée, du moins à Lunéville, le gaz fabriqué ne revient qu'à trois centimes le mètre cube, tandis que l'usine publique ne le livre qu'au prix de cinquante centimes, et dans ce calcul est compris l'amortissement des frais d'installation de l'appareil à raison de quinze pour cent. L'économie ne peut donc être contestée. Elle est, on le voit, considérable, pourvu que l'établissement dans lequel l'appareil fonctionne ait une consommation habituelle de dix becs, et surtout dans le cas où il a en même temps besoin de chaleur, ce qui est la circonstance la plus commune dans l'industrie.

ligne qu'Odilie, à peine pouvait-il l'apercevoir. Monsieur Jules, dit Céphise, il faut qu'il vous soit survenu quelque chose de bien heureux; car, au lieu de cette tendre mélancolie qui vous va si bien, une joie vive éclate dans tous vos traits.

Cette fête charmante et l'aimable courtoisie de ceux qui la donnent sont bien faites pour exciter la joie.

Si je me fais de votre caractère une idée juste, les joies tumultueuses du grand monde ne sont pas celles que vous préférez.

Cela peut être; mais je n'y suis point insensible. Cette bigarrure d'individus dont le plaisir est l'unique affaire, la présence d'un sexe que tout l'éclat de la toilette par moins encore que les attraits dont il est pourvu, cette clarté factice plus brillante que celle du jour, les sons joyeux d'une musique vive et légère, ce mouvement général, ce vague murmure d'une gaité communicative; tout cela cause un étourdissement qui plaît, une sorte d'ivresse, un oubli de soi qui n'est pas sans charme et qui rompt la monotonie des sensations habituelles. Mais c'est vous, surtout, Madame, qui toujours sûre d'y jouer le premier rôle, devez-vous y plaire bien plus encore.

Ah! Monsieur Jules! gardez-vous de me juger sur les apparences; gardez-vous de croire que je mette mon bonheur dans les succès de la vanité. Sans doute je n'aimerais point à paraître dans le monde au-dessous de moi-même, et si la nature m'a donnée de quelques avantages, je ne dois point les enlever dans une honteuse nullité; mais j'apprécie à sa juste valeur cette foule adulatrice qui bourdonne autour de moi. Il n'y a rien là pour le cœur, et j'ai un cœur aussi; ce n'est, au fond, qu'une lutte d'amour-propre, et les flatтерies que l'on me prodigue sont toujours placées à intérêt. Un seul suffrage qui serait de mon choix, me toucherait bien plus que tous ces vains honneurs de l'apothéose; mais, hélas! le suffrage que l'on recherche est presque toujours celui qui nous échappe. — (G. de M.)

(France Littéraire). (A continuer).

Il y a quelques semaines, M. Colin a installé un appareil de force double chez M. Ulric Wild, fabricant de chapeaux de paille à Nancy. E. ce moment même, paraît-il, la même opération s'effectue dans une usine de Mirocourt (Vosges), et plusieurs sont commandées pour Nancy et les autres villes environnantes.

Si donc l'invention dont nous parlons tient ces promesses qui paraissent tout à fait sérieuses, un progrès réel aura été réalisé dans l'éclairage au gaz dont le défaut, dans l'état actuel des grandes usines publiques, est d'être extrêmement coûteux pour l'industrie. Il y a donc une nouvelle preuve de cette vérité économique qui tend de plus en plus à s'établir, à savoir : que la centralisation de la production n'est pas toujours nécessairement une bonne chose. En cela, comme dans beaucoup d'autres cas, il est nécessaire d'introduire le point de vue relatif de l'emploi des forces perdues, qui est la meilleure manière de diminuer le prix de revient.

N'y eût-il qu'un moyen de faire une utile concurrence aux grandes compagnies qui monopolisent la fabrication du gaz d'éclairage, qu'il faudrait applaudir aux efforts du modeste inventeur de Lunéville, et désirer le succès de son invention. Elle secondera puissamment, dans ce sens, l'influence infaillible des huiles minérales, dont les progrès incessants sont un des faits économiques les plus importants de ce temps-ci.

Il vient de paraître à Saint-Etienne, à la librairie Chevalier, une nouvelle brochure intitulée : *Lettre à M^r le Cardinal de Bonnechose, en réponse aux accusations portées par Son Eminence contre le clergé de Lyon, dans la séance du Sénat du 14 mars 1865*, par un ancien magistrat. Prix : 0,75 c.; et par la poste, 1 fr. Se trouve à Roanne, chez M. Durand, libraire.

Une question de droit qui intéresse le public vient d'être tranchée par le tribunal civil de la Seine.

Il s'agissait de savoir à quelle époque celui qui a trouvé un objet dans un lieu public et qui en a fait la déclaration à la police peut se le faire attribuer, en l'absence de toute réclamation du propriétaire.

L'inventeur est-il fondé à se faire rendre l'objet trouvé au bout d'un an, ou lui faut-il attendre l'expiration du délai de trois ans, pendant lequel le propriétaire d'un objet perdu est admis à former la demande en revendication ?

Le tribunal a jugé le délai d'une année suffisant.

Un maître de maison passe la revue de ses invités.

Ce brave Piton — dit-il en montrant un brave homme assez grotesque dans son habit de soirée — il est fort laid, mais ça amuse les enfants, et c'est moins cher que la lanterne magique. (*Journal amusant*.)

Deux troupiers discutent à leur point de vue l'Histoire de Jules César.

Vois-tu, la difficulté était de se procurer des renseignements sur un troupier qui n'avait pas de numéro matricule comme nous autres. Toi, ta vie sera plus facile à écrire à cause de cela. (*Charivari*.)

Pour tous les articles non signés : SAUZON.

EMPRUNT

DU

GOUVERNEMENT MEXICAIN

SOUSCRIPTION

à 500,000 Obligations de 500 francs,

autorisée par S. Exc. M. le Ministre des Finances.

Ces Obligations sont émises au prix de 310 fr., jouissance du 1^{er} avril 1865.

Elles produisent un intérêt annuel de 30 fr., payable à raison de 15 fr. par semestre, le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre de chaque année.

Elles sont remboursables à 500 fr., par voie de tirage au sort, en 50 années, à partir du 1^{er} octobre 1865, et ensuite de six mois en six mois.

Elles seront au porteur, et cotées aux Bourses de Paris et des départements au comptant et à terme.

LOTS

Ces Obligations donnent droit à des lots montant à trois millions de francs par an, ou quinze cent mille francs par semestre, divisés de la manière suivante :

A chaque tirage semestriel, la première obligation sortie sera remboursée à 500,000 f. Les deux numéros suivants à 200,000 » Les quatre numéros suivants à 100,000 » Et soixante numéros à 10,000. 600,000 » Total par chaque semestre. 1,500,000 f.

En outre, il sera remboursé 750 Obligations à 500 fr. pour le premier semestre. Ce nombre ira croissant chaque semestre, conformément au tableau joint au titre.

Le premier tirage aura lieu publiquement à Paris, le 2 juillet prochain, et les tirages suivants les 2 janvier et 2 juillet de chaque année.

PRIME DE REMBOURSEMENT

En vertu d'une clause du traité passé avec le gouvernement mexicain, il sera déposé à la Caisse des Dépôts et Consignations à Paris, et immatriculé au Grand Livre de la dette publique au nom des souscripteurs de l'emprunt, une somme de RENTES FRANÇAISES 3 % suffisante pour reconstituer intégralement le capital versé par les souscripteurs, de telle sorte que les obligations déjà remboursées, soit par les lots, soit à 500 fr. par l'effet des tirages semestriels, recevront, au bout de 50 ans, un second remboursement sur le pied de 340 fr. par obligation.

Le droit à cette prime est représenté par un certificat spécial attaché à chaque obligation.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE AU

Comptoir d'Escompte de Paris,

Rue Bergère, 14,

ET DANS LES DÉPARTEMENTS.

Chez les Correspondants du comptoir qui seront désignés à cet effet.

Et chez tous les Receveurs généraux,

Le SAMEDI 22 avril, pour continuer le DI-MANCHE et jours suivants, de dix heures du matin à quatre heures du soir, jusqu'à y compris le MERCREDI 26 avril, au plus tard.

Le relevé des demandes sera fait par journée, sans déduction aucune tant que la souscription n'aura pas été remplie. Le jour où le chiffre des demandes dépassera celui des titres restés disponibles, la souscription sera close, et les demandes de cette dernière journée seront réduites proportionnellement.

Il sera versé en souscrivant soixante fr. par obligation.

Les autres versements auront lieu :
Du 5 au 15 juin prochain. 80
Du 5 au 15 août. 50
Du 5 au 15 octobre. 50
Du 5 au 15 décembre. 50
Du 5 au 15 février 1866. 50
340

Le coupon de 15 fr. échéant le 1^{er} octobre sera reçu en déduction du 4^e versement.

Des titres provisoires au porteur, négociables à terme et au comptant, seront délivrés aux souscripteurs, en échange de leur récépissé nominatif du premier versement, dès le 1^{er} mai.

Les porteurs auront la faculté, à partir du même jour, d'escompter la totalité des termes non échus, avec une bonification d'intérêts à 6 % l'an.

Le paiement des intérêts semestriels, des lots, et le remboursement des Obligations désignées par le sort, s'effectueront à Paris, rue Monthabor, 15, dans les bureaux et par les soins de la Commission des Finances du Mexique.

On peut souscrire par correspondance. Les souscriptions devront être accompagnées du montant du premier versement.

Toutes les demandes adressées au Comptoir d'Escompte ainsi qu'aux Receveurs généraux avant le SAMEDI 22 avril seront comprises dans les souscriptions de la première journée. L. B.

CRÉDIT LYONNAIS

Société à responsabilité limitée. Capital : Vingt Millions.
Bilan au 31 mars 1865.

ACTIF	
Espèces	F. 4,043,144 84
Portefeuille	» 29,791,733 89
Avances sur Titres, Crédits sur nantissements et Reports	» 12,386,453 43
Correspondants débiteurs	» 12,061,037 21
Comptes d'ordre et divers	» 1,312,492 41
Rentes, Actions, Obligations	» 2,642,204 60
	F. 59,207,036 05

PASSIF	
Dépôts à intérêts	F. 14,412,286 07
Bons à intérêts	» 1,703,820 »
Dépôts à échéances	» 1,895,463 »
Bons à échéances	» 9,347,813 55
Acceptations	» 3,668,303 02
Correspondants créanciers	» 6,162,936 64
Comptes d'ordre et divers	» 141,213 86
Profits et Pertes, exercice 1864	» 1,604,997 91
Capital	» 20,000,000 »
	F. 59,207,036 05

Effets à échoir en portefeuille	» 29,791,733 89
Effets en circulation avec l'endossement de la Société	» 17,773,072 45
	F. 47,564,806 04

CERTIFIÉ CONFORME AUX ÉCRITURES :

Le Président du Conseil d'Administration,

H. GERMAIN.

Le Directeur,

J. LETOURNEUR.

L. B.

L'AUTOGRAPHE poursuit le cours de ses succès. Le numéro 34, paru le 15 avril et composé de douze pages au lieu de huit, est entièrement consacré à la reproduction de documents précieux conservés aux archives de la marine. On y remarque les noms de : Protet, — Bouvet, — Roussin, — Bruat, — Ducos, — Duperré, — Romain-Desfossés, — Bellot, — Lady Franklin, — Dumont d'Urville, — S. Exc. le marquis de Chasseloup-Laubat, — Mackau, — Tracy, — Pleville-le-Pelletier, — Truguet, — Hamelin, — Verninac, — Clermont-Tonnerre, — Fleuriel, — Portal, — Dalbarade, — Rosamel, — François d'Orléans, — Baudin, — Hyde de Neuville, — Lucas, — Biguy, — Peter Dillon, — Riche-lieu, — Thevenard, — De Sartines, — Casy, — Gouville Saint-Cyr, — Arago, — Machault, — Cassard, — Las Cases, — Linois, — Napoléon 1^{er}, — Brueys d'Aiguilliers, — Ville-neuve, — Villaret-Joyeuse, — Surcouf, — Escalier, — Forfait, — Magon, — Bruix, — Decrès, — Blanquet du Chayla, — Dupetit-Thouars, — Fulton, — Montmorency, — Montmort, — Castries, — Brézé, — Joyeuse, — Laubespine, — Christophe Colomb, — Parry, — Chappe, — Rossi, — Toussaint Louverture, — Bougainville, — D'Almeraz, — Eataing.

Le numéro 35, qui paraîtra le 1^{er} mai, contiendra la seconde série de la *marine française*. En voici le sommaire : — Laperouse, — Suffren, — Valbelle, — Poivre, — Duplex, — La Bourdonnais, — Louis XIV, — Latouche, — Tréville, — d'Estrées, — Du Couëdic, — Jean Bart et sa famille, — Duguay-Trouin, — Forbin, — Tourville, — Duquesne, — Vivonne, — Colbert et son fils, — le chevalier Paul, — le duc de Beaufort, — Chastillon.

Ces deux numéros, renfermant ensemble 20 pages de *fac simile*, sont adressés franco à toute personne qui enverra 1 fr. 25 c. à M. BOURDIN, 3, rue Rossini.

Les éditeurs de l'AUTOGRAPHE vont incessamment publier l'AUTOGRAPHE AU SALON DE 1865, suite de la publication qui a obtenu tant de succès l'année dernière. Nous lisons à ce sujet dans la *Vie parisienne* une lettre ainsi conçue, adressée à M. Marcelin :

« Mon cher ami,
« Vous seriez bien aimable d'annoncer à vos lecteurs que l'AUTOGRAPHE entreprend un second voyage au Salon et dans les ateliers. En 1864, il a publié trente-deux pages de croquis. Mais l'appétit lui est venu en croquant (pardon) ! et, en 1865, il donnera cent pages de dessins (1).
« Voulez-vous savoir quels sont nos collaborateurs ? Voici quelques noms en courant : Théodore et Philippe Rousseau, Troyon, Jules Dupré, François Millet, Protas, Aligny, Corrot, Méné, Charles Jacque, H. Bellangé, Paul Huët, Bonvin, Hammon, Puvion de Chavannes, Carrier-Belleuse, Chavet, Cruikshank, Daubigny, Janron, Préault, Louis David, Pradier, Durand-Brager, Duseigneur, Etxe, Fortin, Frolich, Frère, Gigoux, Glaize, Hédouin, Leleux, Gustave Droz, etc., vingt lignes d'*et cetera*, et — Marcelin.

« Voici quel problème nous cherchons à résoudre : mettre le public en rapport direct avec les artistes, en priant ceux-ci d'interpréter eux-mêmes leurs œuvres dans des croquis à main levée, et nous avons en le bonheur de trouver cette épigraphe :

« C'est l'œuvre du peintre qui se répand librement... La plume du poète, le crayon du dessinateur habile, ont l'air de se jouer. La pensée rapide caractérise d'un trait. Or, plus l'expression des arts est vague, plus l'imagination est libre.

« Du Diderot, rien que ça.

« Tout à vous,
« G. BOURDIN. »

La première livraison paraîtra à la fin d'avril.

(1) Douze livraisons à 60 centimes. — En envoyant 6 francs rue Rossini, on recevra livraison par livraison, chaque semaine, la collection complète tirée sur papier chamois.

TIRAGE 30 AVRIL

LOTÉRIE MUNICIPALE DES ANDELYS

(Tirage fixé par Arrêté préfectoral.)

Prendre dès aujourd'hui billets à 25 c. chez tous libraires et débiteurs de tabac, ou l'on peut aussi se procurer billets à 25 c. de la grande et très-intéressante Loterie des Enfants Pauvres et de la Loterie municipale de Chateauroux.

Ensemble, 1135 lots (528,500 francs). Gros lots, 100,000 francs, — 100,000 francs, et 150,000 francs à gagner pour 25 c. Les tirages de ces Grandes Loteries (Andelys, — Enfants Pauvres — et Chateauroux) vont se succéder rapidement. Ils ne seront jamais retardés.

Pour toutes chances de gain (528,500 f.), billets chez tous libraires et débiteurs de tabac.

Mais s'ils n'ont plus de billets, adresser (mandat de poste ou timbres-poste) Cinq francs au Directeur du Bureau-Exactitude, 68, rue Rivoli, Paris, pour recevoir immédiatement VINGT billets assortis et participer à toutes les chances de gain de cette somme de 528,500 francs. L. B. 2-2

Monsieur Didier,

Vous avez appris, par ma dernière lettre, que j'avais employé, avec un succès extraordinaire, les 30 kilogrammes de graine de Montarde blanche (de Hollande) que vous aviez bien voulu mettre gratuitement à ma disposition.

Je viens de nouveau vous signaler trois cas de guérisons inespérées : le premier, sur un sujet dardreux que l'on pouvait à juste titre considérer comme incurable, dont l'état avait résisté jusqu'alors à toutes les médications usitées ; le second, tourmenté depuis plusieurs années d'une affection chronique de l'estomac (gastralgie) ; a été radicalement guéri par l'emploi de 6 kilog. de votre Montarde blanche ; le troisième, atteint d'une maladie invétérée du foie, avec des complications rebelles, a éprouvé une telle amélioration dans son état que, dès maintenant, après deux mois de l'usage de votre graine, je le considère comme marchant à une guérison certaine.

Je n'ignore pas que la graine de Montarde blanche ne jouit de toutes ses vertus qu'autant qu'elle est pure, fraîche, parfaitement mondée ; avariée, impure ou vieillie, elle devient inerte, et peut même, si elle est échauffée, devenir nuisible.

Je viens faire appel à votre obligeance et vous prie d'expédier encore quelques kilog. de votre incomparable remède populaire, appelé, à si juste titre, par le Dr Kooke et par M. Turner, un remède bête, un magnifique présent du ciel.

Veillez recevoir, avec mes sincères remerciements, l'assurance de ma considération la plus distinguée,

GROGNAT,

Dr médecin de la faculté de Paris. L. B. 4-3
Un album qui ne manque pas d'originalité, est celui que M. Bracke fait paraître tous les ans, aux éphémères et à la saison des bains, sous le titre des CARICATURES PARISIENNES. Celui de 1865 est en vente chez tous les libraires. Il renferme une foule de renseignements utiles au commerce et à l'industrie, aux voyageurs et aux touristes. De plus il contient un millier de caricatures par nos premiers dessinateurs. Prix : 5 fr., reçu franco, chez l'éditeur, rue Lamartine, 34, à Paris.

L'ÉPOQUE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN GRAND FORMAT,

DIRECTEUR : M. ERNEST FEYDEAU

Avec le concours de notabilités politiques et littéraires.

Le journal *L'Époque* traite avec l'indépendance la plus absolue toutes les questions politiques, financières, morales, religieuses, littéraires, artistiques, industrielles, commerciales et judiciaires.

Les correspondants les mieux informés lui envoient des nouvelles importantes de tous les pays du monde.

On reçoit les abonnements à *L'Époque*, au siège de l'administration, rue Coq-Héron, n° 5.

ABONNEMENTS :

Départements : trois mois. . . 16 fr.
un mois. . . 6 fr.

NOTA. — Tout abonné de trois mois, pouvant donner des références, a la faculté de ne payer qu'à l'expiration de son abonnement. Envoyer en ce cas un mandat à trois mois, à l'ordre de MM. Feydeau et C^{ie}, de la somme de 16 fr., plus 1 fr. 50 c. en timbres-poste pour frais d'encaissement. L. B. 10-10

La Monographie des Hémorroïdes par le docteur LEBEL, opère aujourd'hui une véritable révolution dans la presse médicale. Il n'est question que de guérisons bien authentiques d'une maladie réputée incurable. 1 vol. in-8°, prix : 4 fr. en timbres, 14, rue de l'Ecliquier, Paris. Consultat. Affranch. L. B. 26-20

PURGATIF et DÉPURATIF

Composé avec la Magnésie pure (le meilleur des stomachiques), le CHOCOLAT DESBRIÈRE purge parfaitement et sans irriter ; c'est le meilleur purgatif du sang dans les affections chroniques, il possède une efficacité certaine pour chasser la bile et les humeurs. Pris à petites doses, il guérit les maux de tête et la constipation. On devra vérifier en achetant si chaque boîte de CHOCOLAT DESBRIÈRE porte sa signature, et si elle sort bien de la Pharmacie, rue Le Pelletier, 9, Paris, car il existe des Chocolats purgatifs à bas prix, contenant de la scammonée, de la gomme-gutte ou du jalap, drastiques violents qui irritent les organes digestifs et peuvent causer de graves maladies.

Recommander, en cette saison de RHUMES et de gripes, le SIROP et la PATE de NARÉ de DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, c'est partager l'opinion des plus célèbres médecins de Paris. L. B. 3-3

MERCURIALES

Dernier marché.	Roanne	Montbrison
Froment 1 ^{re} qualité	3 30	3 20
Froment 2 ^e id.	3 20	3 10
Froment 3 ^e id.	3 10	3 »
Seigle 1 ^{re} qualité	2 10	2 »
Seigle 2 ^e id.	2 00	1 95
Seigle 3 ^e id.	1 90	» »
Orge	2 20	2 »
Avoine	1 50	1 50
Haricots	5 50	» 00
Farine 1 ^{re} qualité	38 »	37 00
Farine 2 ^e id.	35 »	34 00
Farine 3 ^e id.	27 00	» »
Foin les 100 kilo	9 50	9 »
Paille	3 30	3 »

Études de M^r Henri CESSELIN, avoué à Paris, rue des Jeûneurs, 35, et de M^r POMEY, notaire à Belmont (Loire).

VENTE

BIENS DE MINEURS

Au plus offrant et dernier enchérisseur. En l'étude et par le ministère de M^r POMEY, notaire à Belmont (Loire), à huit heures du matin,

EN DEUX LOTS

DU PRÉ

DIT

DU CHATEAU

Situé à Belleroche (Loire).

L'adjudication aura lieu le samedi six mai mil huit cent soixante-cinq. Ont fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra ;

Qu'en exécution d'un jugement rendu par la chambre du conseil du tribunal civil de la Seine, le onze janvier mil huit cent soixante-cinq, enregistré ;

Et aux requêtes, poursuite et diligence de mademoiselle Fleurette-Virginie Leblanc, journalière, demeurant à Paris, passage Prévost, n° 1.

Agissant au nom et comme tutrice de la mineure Marie-Anne Luquet, fonctions auxquelles elle a été appelée et qu'elle a acceptées aux termes d'une délibération tenue sous la présidence de M. le juge de paix du treizième arrondissement de Paris, le trois décembre mil huit cent soixante-quatre, enregistrée,

Ayant pour avoué M^r Jean-Henri Cesselin, demeurant à Paris, rue des Jeûneurs, n° 35 ;

En présence ou lui dûment appelé de M. Louis Dode, demeurant à Paris, rue Jessent, n° 27, dix-huitième arrondissement, subrogé-tuteur de la mineure Luquet, sus-nommée ;

Il sera, le samedi six mai mil huit cent soixante-cinq, en l'étude et par le ministère de M^r Pomey, notaire à Belmont (Loire), à huit heures du matin, procédé à la vente en deux lots du pré dont la désignation suit :

DÉSIGNATION

PREMIER LOT

La partie occidentale du pré dit du Château, sis à Belleroche, tenant du levant au second lot ci-après désigné ; du sud, au chemin du bourg de Belleroche aux Echarmeaux ; du couchant, aux prés de Thivind et de Monney, et du nord, à ceux de la veuve Derturt et de Jean-Marie Lacroix.

Cette portion de pré contient en superficie soixante-sept ares.

DEUXIÈME LOT

La partie orientale du pré sus-indiqué, tenant du levant, au pré des consorts Foussemagne ; du sud, au chemin du bourg de Belleroche aux Echarmeaux ; du couchant, au premier lot, et du nord, au pré de Jean-Marie Lacroix.

Cette portion de pré contient en superficie soixante-huit ares quarante centiares.

MISES A PRIX :

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur les mises à prix fixées par le jugement du onze janvier mil huit cent soixante-cinq, savoir :

Pour le premier lot, à . . . 2,000 fr.
Pour le second lot, à . . . 2,000 fr.
Fait et rédigé par l'avoué poursuivant, le sept avril mil huit cent soixante-cinq.

Signé : CESSELIN.

Enregistré à Paris, le sept avril mil huit cent soixante-cinq, fol. 36, c. 7. Reçu un franc quinze centimes, décime et demi compris.

Signé, Du VIMONT.

S'adresser pour les renseignements : 1^o A M^r POMEY, notaire à Belmont (Loire), dépositaire du cahier des charges ; 2^o A M^r CESSELIN, avoué poursuivant.

Tribunal de Commerce de Roanne.

FAILLITE GIRAUD.

MM. les Créanciers de la faillite du sieur GIRAUD, limonadier à Roanne, sont convoqués à se réunir le vingt-sept de ce mois, à dix heures précises du matin, au greffe du Tribunal de commerce de Roanne, pour entendre le compte du syndic, les propositions du failli, consentir à un concordat, sinon à assister à un contrat d'union.

Roanne, le vingt avril mil huit cent soixante-cinq.

BARBE, greffier.

Le sous-préfet de l'arrondissement de Roanne donne avis qu'en conformité de l'article 5 de la loi du 3 mai 1841, le plan parcellaire des terrains nécessaires pour la rectification du chemin vicinal ordinaire n° 3, de Saint-Maurice à Charizat, dans la partie comprise entre le domaine Roffat et le bourg de Saint-Maurice, est déposé à la mairie, où tous les intéressés peuvent en prendre communication pendant huit jours à dater de demain, et faire ou présenter leurs déclarations qui y seront inscrites ou annexées au registre à ce destiné.

A LOUER

Au 1^{er} Novembre prochain

VASTES MAGASINS

REMISE, LOGEMENTS AU PREMIER

Situés rue Sainte-Elisabeth, 61, rue de la Chapelle, 1, place du Marché.

Les Caricatures Parisiennes pour 1865
L'ALBUM-BRACKE
Qui en est arrivé à sa 8^e année, a refait son apparition pour 1865. C'est un livre à la fois artistique, charivarique et industriel.
Sous le titre de : *Les Caricatures Parisiennes*, il renferme une sorte d'histoire, de chronique ou de revue de l'année par la caricature, ainsi qu'une foule de renseignements utiles au commerce et à l'industrie; de plus, 300 dessins comiques et sérieux par Nadar et autres dessinateurs. Ecrire franco à l'éditeur, 34, rue Lamartine, et chez tous les libraires (5 francs).

AVIS
On demande un homme capable de dresser les chevaux.
S'adresser chez M. PIRE, rue du Rivage, à Roanne.

25,000 FR. à gagner à celui qui fournira 1000 fr. Succès assuré. Franco, O. C., poste restante, à Roanne. 2-4

A AFFERMER
A SAINT-ALBAN
Pour entrer en jouissance le 1^{er} mai prochain
1^o Un grand Hôtel de 1^{er} ordre, meublé ou non meublé, au choix du locataire;
2^o Le Casino de Saint-Alban, pouvant servir d'hôtel, café, salle de spectacle, salle de bal, — tir au pistolet.
S'adresser à Tachon fils, hôtel Saint-Louis, à Roanne, ou à M. Peroux, employé à l'établissement de Saint-Alban.

BOURNICHON
CH. DENTISTE
A Paris, rue Saint-Honoré, 89
Est arrivé à Roanne et ne restera que peu de temps
RUE IMPERIALE, 62, en face la Mairie.

A VENDRE
CLOCHES DE JARDIN
AVEC OU SANS BOUTON
VIEILLES BOUTELLES
FORMES DIVERSES
S'adresser hôtel Saint-Louis, Roanne.

MAUX DE GORGE
Inflammations de la Bouche
PASTILLES DE DETHAN
au sel de Berthollet
(Chlorate de potasse)
Unique remède contre les maux de gorge, angines, croup, muguet, ulcérations et contre les inflammations de la bouche. Elles rendent la souplesse au gosier, la fraîcheur à la voix, corrigent la mauvaise haleine, détruisent l'irritation causée par le tabac, et combattent les effets si dangereux du mercure sur la bouche.
OPIAT DE DETHAN
Dentifrice au sel de Berthollet
Recommandé aux personnes dont les dents se déchaussent et s'ébranlent, dont les gencives saignent et à celles qui font usage du mercure. Il entretient la blancheur des dents.
ÉLIXIR ET POUDRE
Dentifrices au sel de Berthollet
Leur parfum, leur saveur agréable, leurs qualités toniques et rafraichissantes rendent leur usage précieux pour la toilette, et indispensable pour l'entretien de la bouche. Ils détruisent les inflammations, rafraichissent la bouche et rendent la salivation modérée et convenable.
Dépôts:
A Paris, rue du Faubourg-St-Denis, 60.
A Roanne, chez M. Roubaud, pharmacien.

AUX MÉDAILLES
Rue de l'Impératrice, 74 et 76, angle de la rue Thomassin
Lyon. J.-C. SIMIAN Lyon.

Fabrique de Chaussures cousues et vissées. — Magasins les plus vastes de France.
Grand choix de Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames et Enfants, depuis l'article le meilleur marché jusqu'au plus riche. On est assuré de trouver une chaussure bonne, bien faite à son pied et bon marché. Pour ne pas confondre mes magasins avec ceux qui surfont leur marchandise, chaque article est marqué et vendu à sa dernière limite.
DUM. 6-4

CAFÉ DE GLANDS DOUX
DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE.
Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des îles, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'émbonpoint. Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature : LECOQ ET BARGOIN.
Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m^{rs} de comestibles

Ouverture le 15 mai
BUREAU DE TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE
Station de Gierès-Uriage
Sulfureuses et salines au plus haut degré, elles conviennent en général aux enfants faibles et aux personnes délicates et lymphatiques. — SPÉCIALITÉS : Maladies cutanées, scrofules, affections nerveuses, rhumatismes, maladies du larynx et des voies respiratoires. — Se trouvent dans toutes les succursales de Vichy, et principaux dépôts d'eaux minérales : la bouteille, 60 c.; — la demi-bouteille, 40 c.; — le quart de bouteille, 25 c.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE & AUGMENTÉE D'UN SUPPLÉMENT
4 forts volumes in-4^e. Prix. 60 fr.
EN VENTE
GRAND DICTIONNAIRE DE GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE
Ou description physique, ethnographique, politique, historique, statistique, commerciale, industrielle, scientifique, littéraire, artistique, morale, religieuse, etc., etc., de toutes les parties du monde, par MM. RESCHERELLE aîné et M.-G. DEVAIS, AVEC LA COLLABORATION DE PLUSIEURS GÉOGRAPHES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS. — 4 forts volumes in-4^e (contenant 450 feuilles, ensemble de 3,600 pages).
Broché, 60 fr. — Le même ouvrage, relié, 70 fr.
Cet ouvrage forme le travail le plus complet qui ait été fait jusqu'à ce jour sur la géographie.

LIBRAIRIE A. COURCIER, éditeur, boulevard Sébastopol (rive gauche), 13, à PARIS (Franco pour toute la France)

Roanne. — Imprimerie Sauzon, un des gérants.

A VENDRE
Pour cause de maladie
LE FONDS
DU CAFÉ SÉBASTOPOL
BIEN ACHALANDÉ
Situé au Faubourg Mulant, près le chemin de fer.
A prendre de suite ou à la Toussaint prochaine. S'y adresser. 4-2

RHUMS & CAFÉS
De la MARTINIQUE
M. BOLLUD, confiseur, rue de la Paroisse, à Roanne, conserve seul le dépôt de mes produits, qui ne seront vendus que revêtus de ma signature : Houdaille.
On trouve, dans la même maison, les produits de la Grande-Chartreuse, Vins fins et Liqueurs de premier choix.

A VENDRE
En gros ou en détail
DES
TERRES
AVEC PRISE D'EAU
Et plantées de beaux peupliers
Situées lieu du Rivage.
Entrée en jouissance de suite.
S'adresser au bureau du Journal, rue Impériale, 70.

ELECTRISATION
HUMAINE OU MAGNETIQUE,
Guérissant seule et en peu de jours les maladies nerveuses les plus anciennes, telles que :
Paralysies, névralgies, rhumatismes, gouttes, chloroses, sciatiques, aphories, moelle épinière, hystéries, phthysies, hernies, surdités, épilepsies, yeux (amores), anévrysmes, battements et hypertrophie du cœur, etc., etc.
Par M. Brunet de Ballans, avec un concours médical,
Rue de l'Île, 4, à Saint-Etienne.
Cours de magnétisme tous les jours et soirées d'expériences les mercredis et samedis, à 8 heures.

Médaille d'argent pour la taille des arbres, au concours de Roanne, en 1863.
Certificats des premiers horticulteurs de la capitale.

LANDAIS
HORTICULTEUR
au Coteau - Roanne.
Le sieur LANDAIS a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de monter au Coteau un Etablissement d'horticulture.
Il s'occupera de tout ce qui concerne la partie : taille des arbres, plantation de jardins de tout genre, graines, fleurs, arbres fruitiers et autres, etc.
Les excellents certificats délivrés par les principales maisons d'horticulture de Paris (MM. Alexis Lepère, Jamin et Durand, etc.), et par les propriétaires des environs de Roanne chez lesquels il a travaillé (M. le vicomte de Vougy de Chambrande, etc.), sont des garanties suffisantes pour les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

ON DEMANDE Une cuisinière, un domestique et un jeune garçon. S'adresser au bureau du journal, rue Impériale, 70.

A VENDRE
UN
FONDS D'ÉPICERIE
TRÈS-BIEN ACHALANDÉ
Situé à Roanne, rue des Planches, 7.
S'adresser à M. BERTHELIER, qui exploite ledit fonds. 5-1

A LOUER DE SUITE
DIFFÉRENTES PARTIES DE CLOS
RUE SAINT-JEAN, 67, à Roanne.
S'adresser à M. EDOUARD, marchand de charbons, y demeurant;
Ou à M. CHARLES BRISEBRAS, cafetier à Roanne, près le pont.

OFFICE D'HUISSIER
A VENDRE
Dans l'arrondissement de Roanne.
S'adresser, pour traiter, à M^e CORNU, avoué à Roanne.

A VENDRE
UNE MAISON
ET DÉPENDANCES
Pouvant servir à toute espèce de commerce
Sise dans un des meilleurs quartiers de Charlieu.
S'adresser à M. Lucien LENOIR, avoué à Roanne.

PÂTE PECTORALE
DE
REGNAULD AÎNÉ
Rue Cammartin, 45, à Paris
DEPUIS 1850 SON EFFICACITÉ L'A RENDUE POPULAIRE
Contre le RHUME, la GRIPPE, et l'IRRITATION DE POITRINE
Un Rapport officiel constate que toutes les boîtes portent la signature REGNAULD AÎNÉ.
Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies.

BLONDE
CHANGEMENT DE DOMICILE
M. BLONDE
TAMBOUR DE VILLE
Rue Impériale, 48, et rue des Minimes, 43
Peçon des Machines à un franc
Se rend à la campagne le dimanche ou le fait demander.
Tous les ordres de longueurs de fait de dentelle, pour fêtes publiques et particulières, Pensionnaires, Mariages, Baptêmes, etc., à des prix modérés. 15 ao. 65

AVIS TRÈS-IMPORTANT
Aux habitants de la ville de Roanne et des environs.
La ville de Roanne n'est plus privée d'un dentiste, vu que

M. & M^e NORMAND
ne voyagent plus.
On les trouve chaque jour à leur domicile. Ils donneront les renseignements les plus positifs sur l'art dentaire, afin que la société ne soit pas abusée par quelques étrangers passagers et autres. Chez eux, le public sera sûr de n'être pas trompé dans sa confiance.
Consultations gratuites tous les jours.
Ils se chargent, aux prix les plus modérés, de faire toutes les pièces artificielles qui appartiennent à l'art du dentiste. Ouvrages faits par eux-mêmes.
Dents à 5 et 10 fr. au-dessus, garanties; dentiers à tube et montés sur or et platine; dentiers vulcanisés (dits caoutchouc); dentiers à succion, ne causant aucun embarras pour la propreté; etc.
Extraction des dents, plombage, cauterisation, etc.
Rue Sainte-Elisabeth, n^o 83.
Prenez bien l'adresse.

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE
PARAISANT tous les dimanches
32 numéros par an, de 8 pages, du format de L'ILLUSTRATION, avec de nombreuses gravures dans le texte.
FORMANT, PAR AN, UN GROS VOLUME DE 416 PAGES
QUATRE ÉDITIONS et une annexe pour servir de complément à chacune des quatre éditions.
TROISIÈME ÉDITION.

Avec plus de 2,000 gravures sur bois, représentant au moins 50 grandes gravures de toilettes avec leur description et toutes ce que la mode offre de plus nouveau en lingerie, coiffures, sujets de travaux à l'aiguille, au crochet, etc., etc. — Des nouvelles littéraires, romans, accompagnés d'illustrations. — Des morceaux de musique, des rébus, charades et énigmes. Enfin, de 12 feuilles détachées, donnant au moins 50 PATRONS, DE GRANDEUR NATURELLE, de robes, manteaux, vestes, zouzaves, bonnets, fichus, lingeries, dessins de broderies de tous genres.
Départements (franco) : Trois mois, 5 fr. 50 — Six mois, 8 fr. — L'année, 14 fr. — Paris (franco) : Trois mois, 5 fr. — Six mois, 6 fr. — L'année, 12 fr.

DEUXIÈME ÉDITION.
Elle contient les mêmes éléments que la première. Mais, en sus des gravures de toilettes contenues dans l'édition précédente, elle donne par an 12 GRAVURES DE MODES COLORIÉES A L'AQUARELLE, paraissant par unité, chaque mois et du même format que le journal.
Départements (franco) : Trois mois, 4 fr. 25 — Six mois, 6 fr. 50 — L'année, 11 fr. — Paris (franco) : Trois mois, 4 fr. — Six mois, 5 fr. 50 — L'année, 10 fr.

PRIX DE LA QUATRIÈME ÉDITION.
Départements (franco) : Trois mois, 7 fr. — Six mois, 10 fr. — L'année, 18 fr. — Paris (franco) : Trois mois, 6 fr. 75 — Six mois, 9 fr. — L'année, 16 fr.

LES PATRONS ILLUSTRÉS (annexe à la MODE ILLUSTRÉE).
14 feuilles séparées (en dehors des 12 feuilles qui accompagnent déjà la Mode illustrée) donnant les Patrons de 60 à 70 nouveaux objets de vêtements divers.
Prix uniforme (Départements et Paris) franco : trois mois : 1 fr. — Six mois : 2 fr. — L'année : 4 fr. — Ces Patrons ne se vendent pas séparément, et seront uniquement délivrés aux abonnés de la Mode illustrée avec leur journal.
Aucune feuille de Patrons ne sera vendue à part.
(Les abonnements peuvent partir du 1^{er} de chaque mois).

Le prix des abonnements doit être envoyé en un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES, Pils et Cie. — Les personnes déjà abonnées à la Mode illustrée qui désireraient se procurer une des trois éditions avec gravures coloriées ou à l'aquarelle, n'ont qu'à envoyer franco par la poste l'excédant du prix de l'édition qu'elles choisissent. Mais on ne saurait assez leur répéter qu'il est de la plus grande importance qu'elles fassent parvenir chaque fois le numéro inscrit sur la bande de l'exemplaire où se trouve leur adresse. — Nous engageons même nos abonnés à en prendre note pour toutes les réclamations qu'elles pourraient avoir à nous faire. — Lorsqu'il y a lieu de faire une réclamation, soit pour un numéro non reçu, soit pour un abonnement non servi, elle doit être toujours adressée au lieu où l'abonnement a été pris.

Rédaction, Administration et Abonnements, 56, rue Jacob, à Paris.
On s'abonne également chez tous les libraires de la France et de l'étranger.
Pour éviter toute surprise et afin qu'on puisse se rendre exactement compte de cette charmante publication, un des numéros parus sera envoyé gratis et franco par la poste à toute personne qui, par lettre affranchie, en fera la demande à l'administration de la Mode illustrée, rue Jacob, 56, à Paris.

ENCRE NOUVELLE
DU PLUS BEAU VIOLET-NOIR

Cette encre est inaltérable et d'une grande limpidité; elle n'oxyde ni ne salit les plumes; elle réunit, en un mot, toutes les conditions demandées depuis longtemps, et ses qualités vraiment exceptionnelles la feront rechercher préférentiellement à toute autre pour les écritures commerciales et le travail de cabinet.

SEUL DÉPOT À ROANNE
Chez BRUN, libraire, en face la Sous-Préfecture.

MACHINES A COUDRE
MACHINES A MANCHON
Système navette, point sans envers, indéfectible. — Depuis 100 jusqu'à 450 fr. — Garantie. — Grande facilité de paiements.
GIGAROFF, 17, rue Bichat, PARIS

PLUS DE CHEVEUX BLANCS
MELANOGENE
De DICQUEMARE AÎNÉ, de ROUEN.
Pour teindre à la minute en toutes nuances les cheveux et la barbe, sans danger pour la peau et sans aucune odeur. Cette teinture est supérieure à toutes celles employées jusqu'à ce jour.
Prix : 6, 12 et 15 fr. — Fabrique à Rouen, rue St-Nicolas, 39. — A Paris, chez M. LEBLANC, parfumeur, 207, rue St-Honoré.
A Roanne, chez M. MONTVENOUX, coiffeur-parfumeur, rue de la Paroisse.

BAISSE DE PRIX
PHOSPHO-GUANO

IMPORTATION DES MERS DES TROPIQUES
Engrais AZOTÉ, de composition invariable, le plus riche des engrais connus, en PHOSPHATES, immédiatement SOLUBLES.

GALLET-LEFEBVRE et Co, à Paris et au Havre.

VENTE AVEC GARANTIE, EN BARILS CACHETÉS AUX EFFIGIES CI-DESSUS.
A 28 fr. 50 les 100 kil. pour 30,000 kil. et au-dessus; — 29 fr. 50 pour 15,000 kil.
31 fr. 50 pour moins de 15,000 kil.; franco sur char dans les ports de mer d'entrepôt, payable comptant.

Dépôtaires dans le dép. de la Loire : MM. MASSON-CHARONNIER, à Roanne, SARDIN-VALLANSANT, à Montbrison; DECOULANGE-PERRIER, à Saint-Etienne; L. B.

AVIS IMPORTANT
MM. DUCHESNE
DENTISTES DE PARIS

Ont l'honneur de prévenir le public que, pour satisfaire aux nombreuses demandes qui leur ont été adressées, ils se rendront à Roanne, tous les mois, pour y séjourner 2 jours seulement, le 3 et le 4. Hôtel du Nord, chez M. Charbonnier.
Eau prophylactique pour les soins hygiéniques de la bouche et la guérison des maux de dents. Produit de MM. DUCHESNE. Dépôt : chez M. CHAMBOSSÉ, coiffeur, rue des Bourrasnières, 1.

Près Grenoble
TRAJET DIRECT EN CHEMIN DE FER
Station de Gierès-Uriage
L. B. 3-1